

2008 - 05

FIRE TECHNOTE

NOTE TECHNIQUES DES INCENDIE

From: Technical Inspection Services

Date: July 2008

Subject: **Required testing of private fire service mains and their appurtenances supplying water based fire protection systems**

As required by NFPA 13, NFPA 14 and NFPA 24, the installing contractor shall perform all required acceptance tests for private fire service mains and complete and sign the contractor's material and test certificates. Test certificates shall be provided to the Fire Inspector / Fire Prevention Officer upon completion of work.

Underground piping from the water supply to the system riser and lead-in connections to the system riser shall be completely flushed before connection is made to down stream fire protection system piping.

All piping and attached appurtenances subject to system working pressure (municipal pressure) shall be hydrostatically tested at 200 psi (13.8 bar) OR 50 psi (3.5 bar) in excess of the system working pressure, whichever is greater, and shall maintain that pressure without loss for 2 hours.

Origine : Services d'inspection technique

Date : Juillet 2008

Objet : **Essai requis des conduites d'un service d'incendie privé et des accessoires connexes alimentant les réseaux d'extincteurs automatiques à eau**

Conformément aux normes NFPA 13, NFPA 14 et NFPA 24, il incombe à l'entrepreneur chargé de l'installation d'exécuter tous les essais d'acceptation nécessaires relatifs aux conduites d'un service d'incendie privé, et de remplir et de signer les certificats de matériaux et d'essai de l'entrepreneur. À la fin des travaux, les certificats d'essai seront remis à l'inspecteur ou à l'officier de la prévention des incendies.

Avant d'effectuer le raccord à la tuyauterie du système de protection contre l'incendie en aval, il faut rincer à fond le réseau de tuyauterie sous-terrain entre la source d'alimentation en eau et la colonne montante de même que les raccords d'entrée à la colonne montante du système.

Toute la tuyauterie et les accessoires connexes qui y sont rattachés soumis à la pression de service du système (pression du système municipal) doivent subir un essai hydrostatique à 200 lb/po² (13,8 bar) OU à 50 lb/po² (3,5 bar) au-delà de la pression de service du système et doivent maintenir cette pression pendant deux heures, sans aucune perte.